



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 07 mars 2018

Pensez à anticiper vos demandes de carte d'identité et de passeport

N'attendez pas, si cela est nécessaire, pour faire renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport.

A l'approche des examens scolaires et universitaires ainsi que des vacances, vous êtes nombreux à vouloir établir ou renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport.

Aussi, le délai de mise à disposition des titres d'identité s'est allongé ces dernières semaines.

Afin d'éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examen ou de voyage, la préfecture vous recommande de prendre, dès à présent, les dispositions nécessaires :

- en vérifiant les dates d'expiration de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport ;
- en les faisant renouveler dès maintenant, si nécessaire.

Pour en savoir plus

Consultez le site de la préfecture : <http://www.vienne.gouv.fr/Demarches-administratives>

Contact presse : BRIONNET Nathalie –Responsable adjointe du Service Départemental de Communication Interministérielle
– Préfecture de la Vienne - nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76